SPECIAL CITY COUNCIL AGENDA

Special City Council Meeting
Wednesday, January 6, 2016
Tom Davies Square

4:00 p.m. CLOSED SESSION, COMMITTEE ROOM C-11

Council and Committee Meetings are accessible. For more information regarding accessibility, please call 3-1-1 or email clerks@greatersudbury.ca.

ROLL CALL

DECLARATIONS OF PECUNIARY INTEREST AND THE GENERAL NATURE THEREOF

Resolution to move to Closed Session to deal with one (1) Personal Matter (Identifiable Individual(s)) / Labour Relations or Employee Negotiations Matter regarding the position of Chief Administrative Officer (CAO) in accordance with the Municipal Act, 2001 s.239(2)(b)(d).
(RESOLUTION PREPARED)

RECESS

MATTERS ARISING FROM THE CLOSED MEETING

Deputy Mayor Sizer will rise and report any matters discussed during the Closed Session. Council will then consider any resolutions emanating from the Closed Session.

ADDENDUM

CIVIC PETITIONS

QUESTION PERIOD

NOTICE OF MOTION

ADJOURNMENT

RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDRE DU JOUR

Réunion du Réunions extraordinaires du Conseil municipal
6 janvier 2016
Place Tom Davies

---

16 h RÉUNION A HUIS CLOS, SALLE DE RÉUNION C-11

Les réunions du Conseil municipal et des comités sont accessibles. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'accessibilité, veuillez composer le 3-1-1 ou faire parvenir un courriel à l'adresse clerks@grandsudbury.ca.

APPEL NOMINAL

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES ET LEUR NATURE GÉNÉRALES

Résolution de passer à une séance à huis clos pour délibérer une question personnelle (personne(s) identifiable(s)) / relations de travail/négociations avec les employés au sujet du poste d'administrateur/administratrice en chef conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, article 239(2)(b)(d).
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

SUSPENSION DE LA SÉANCE

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

Le maire adjoint Sizer rapportera toute question traitée pendant la séance a huis clos.
Le Conseil examinera ensuite les résolutions.

ADDENDA

PÉTITIONS CIVIQUES

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

City of Greater Sudbury
Charter

WHEREAS Municipalities are governed by the Ontario Municipal Act, 2001;

AND WHEREAS the City of Greater Sudbury has established Vision, Mission and Values that give direction to staff and City Councillors;

AND WHEREAS City Council and its associated boards are guided by a Code of Ethics, as outlined in Appendix B of the City of Greater Sudbury's Procedure Bylaw, most recently updated in 2011;

AND WHEREAS the City of Greater Sudbury official motto is "Come, Let Us Build Together," and was chosen to celebrate our city's diversity and inspire collective effort and inclusion;

THEREFORE BE IT RESOLVED THAT Council for the City of Greater Sudbury approves, adopts and signs the following City of Greater Sudbury Charter to complement these guiding principles:

As Members of Council, we hereby acknowledge the privilege to be elected to the City of Greater Sudbury Council for the 2014-2018 term of office. During this time, we pledge to always represent the citizens and to work together always in the interest of the City of Greater Sudbury.

Accordingly, we commit to:

- Perform our roles, as defined in the Ontario Municipal Act (2001), the City's bylaws and City policies;
- Act with transparency, openness, accountability and dedication to our citizens, consistent with the City's Vision, Mission and Values and the City official motto;
- Follow the Code of Ethical Conduct for Members of Council, and all City policies that apply to Members of Council;
- Act today in the interest of tomorrow, by being responsible stewards of the City, including its finances, assets, services, public places, and the natural environment;
- Manage the resources in our trust efficiently, prudently, responsibly and to the best of our ability;
- Build a climate of trust, openness and transparency that sets a standard for all the City's goals and objectives;
- Always act with respect for all Council and for all persons who come before us;
- Ensure citizen engagement is encouraged and promoted;
- Advocate for economic development, encouraging innovation, productivity and job creation;
- Inspire cultural growth by promoting sports, film, the arts, music, theatre and architectural excellence;
- Respect our historical and natural heritage by protecting and preserving important buildings, landmarks, landscapes, lakes and water bodies;
- Promote unity through diversity as a characteristic of Greater Sudbury citizenship;
- Become civic and regional leaders by encouraging the sharing of ideas, knowledge and experience;
- Work towards achieving the best possible quality of life and standard of living for all Greater Sudbury residents;

Charte
de la Ville du Grand Sudbury

ATTENDU QUE les municipalités sont régies par la Loi de 2001 sur les municipalités (Ontario);

ATTENDU QUE la Ville du Grand Sudbury a élaboré une vision, une mission et des valeurs qui guident le personnel et les conseillers municipaux;

ATTENDU QUE le Conseil municipal et ses conseils sont guidés par un code d'éthique, comme l'indique l'annexe B du Règlement de procédure de la Ville du Grand Sudbury dont la dernière version date de 2011;

ATTENDU QUE la devise officielle de la Ville du Grand Sudbury, « Ensemble, bâtissons notre avenir », a été choisie afin de célébrer la diversité de notre municipalité ainsi que d'inspirer un effort collectif et l'inclusion;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury approuve et adopte la charte suivante de la Ville du Grand Sudbury, qui sert de complément à ces principes directeurs, et qu'il y appose sa signature:

À titre de membres du Conseil, nous reconnaissons par la présente le privilège d'être élus au Conseil du Grand Sudbury pour le mandat de 2014-2018. Durant cette période, nous promettons de toujours représenter les citoyens et de travailler ensemble, sans cesse dans l'intérêt de la Ville du Grand Sudbury.

Par conséquent, nous nous engageons à :

- assumer nos rôles tels qu'ils sont définis dans la Loi de 2001 sur les municipalités, les règlements et les politiques de la Ville;
- faire preuve de transparence, d'ouverture, de responsabilité et de dévouement envers les citoyens, conformément à la vision, à la mission et aux valeurs ainsi qu'à la devise officielle de la municipalité;
- suivre le Code d'éthique des membres du Conseil et toutes les politiques de la municipalité qui s'appliquent à eux;
- agir aujourd'hui pour demain en étant des intendants responsables de la municipalité, y compris de ses finances, biens, services, endroits publics et du milieu naturel;
- gérer les ressources qui nous sont confiées de façon efficiente, prudente, responsable et de notre mieux;
- créer un climat de confiance, d'ouverture et de transparence qui établit une norme pour tous les objectifs de la municipalité;
- agir sans cesse en respectant tous les membres du Conseil et les gens se présentant devant eux;
- veiller à ce qu'on encourage et favorise l'engagement des citoyens;
- plaider pour le développement économique, à encourager l'innovation, la productivité et la création d'emplois;
- être une source d'inspiration pour la croissance culturelle en faisant la promotion de l'excellence dans les domaines du sport, du cinéma, des arts, de la musique, du théâtre et de l'architecture;
- respecter notre patrimoine historique et naturel en protégeant et en préservant les édifices, les lieux d'intérêt, les paysages, les lacs et les plans d'eau d'importance;
- favoriser l'unité par la diversité en tant que caractéristique de la citoyenneté au Grand Sudbury;
- devenir des chefs de file municipaux et régionaux en favorisant les échanges d'idées, de connaissances et concernant l'expérience;
- viser l'atteinte de la meilleure qualité et du meilleur niveau de vie possible pour tous les résidents du Grand Sudbury.